

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 7

Artikel: Avis d'un vieux praticien genevois à son jeune confrère
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183195>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Arrête :

1^o Il sera levé une collecte volontaire en les formes accoutumées dans le Canton;

2^o Le produit en sera appliqué à l'usage ci-dessus désigné;

3^o Chaque municipalité fera parvenir au Préfet du district le produit de la collecte levée dans son arrondissement, pour le 19^e du courant;

4^o Le Sous-Préfet fera passer ensuite au Département des finances, en un groupe cacheté, la collecte perçue dans son district;

5^o Le présent arrêté sera imprimé et publié dès la chaire, le dimanche 15 du courant, dans toutes les églises du Canton.

Le produit de la collecte effectuée dans le canton s'éleva à 2883 francs 6 batz. Le Petit Conseil chargea la maison Cassat, Blanchenay et C^e, à Marseille, des négociations relatives au rachat de Vincent Emery, négociations qui eurent lieu par l'entremise du correspondant de cette maison à Tunis, M. Barthez. C'est celui-ci qui fit connaître les noms des autres esclaves suisses, savoir :

Jean Ronner, de Volfai (Appenzell).

Jean Fruch, de Zwal Brün, id.

Jacques Maeder, Bernois.

Jean Richner, id.

Le chirurgien Danauer, de Kussnacht (avec sa femme et un enfant).

L'autorité helvétique ayant autorisé le père de Danauer à solliciter l'appui des divers cantons, pour la délivrance de son fils, il adressa au Petit Conseil du canton de Vaud une requête, datée du 18 avril 1804, dans laquelle nous lisons :

« Mon fils Joseph-Ant. Danauer a servi dans le » régiment Schmit, canton de Glaris, en qualité de » chirurgien major, pendant que ce régiment était » en station en Italie, jusqu'au moment du licenciement de son régiment, pendant 13 années. Il » se disposa, étant alors dans l'Isle de Sardaigne, » d'y demeurer ; il fit connaissance d'une citoyenne » avec laquelle il se maria et dont il a eu un enfant. Ayant disposé son épouse à partir pour son » endroit natal, dans la traversée, une tourmente » dont un bâtiment tunisois profita, saisit le bâtiment qui portait mon fils, sa femme et son enfant, qui » furent transportés à Tunis, d'où ils ne peuvent être » libérés que contre la finance qu'exigent ces barbares, de 450 louis d'or neufs. »

Mais revenons à Vincent Emery. La maison Cassat et C^e reçut de son correspondant à Tunis, au mois d'août 1803, une lettre par laquelle ce dernier lui faisait part, en ces termes, de ses premières démarches relatives à la mise en liberté d'Emery :

« Depuis votre lettre du 23 messidor, j'ai fait faire » de suite la recherche du nommé Vincent Emery. » Informé qu'il était à six lieues d'ici (Tunis), tra- » vaillant dans un jardin du dey, je le fis appeler » et il s'est présenté chez moi. La lecture de votre » lettre l'a rempli de joie et d'espoir, surtout quand, » sur le tableau véridique qu'il m'a fait de sa mi-

» sère, je lui ai accordé, pour subvenir à ses be- » soins, un quart de piastre par jour.

» Vous ne sauriez croire combien ce secours nous » a attiré de bénédictions de la part de ce malheureux jeune homme ; à peine pouvait-il m'exprimer toute sa reconnaissance ; il y a été d'autant » plus sensible, qu'il souffrait encore d'une bastonnade de 500 coups de bâton reçus sur tout son » corps, il y a quelque temps, pour avoir tenté de » s'évader avec vingt autres compagnons de son » infortune. C'est depuis ce moment qu'il a été mis » aux travaux les plus pénibles. »

Suivent d'autres détails sur les précautions à prendre envers le dey dans les négociations, afin de pouvoir mener l'affaire à bonne fin.

Les lettres suivantes de la maison Cassat, Blanchenay et C^e, annoncèrent enfin au Petit Conseil du canton de Vaud la délivrance du captif.

« Monsieur le Président,

Nous avons enfin l'honneur de vous annoncer l'heureuse arrivée en ce port du nommé Emery, racheté à Tunis. Dès sa sortie de quarantaine, nous voulions lui faire continuer sa route pour notre commune patrie avec ses deux compagnons d'infortune, rachetés par le canton de Berne ; malheureusement leurs passeports visés à Tunis par le chargé d'affaires de S. M. Britannique, notre Commissaire de Police n'a pas voulu y apposer son visa, qu'au préalable il n'en eût informé le Ministère de la Police à Paris. Nous avons immédiatement écrit à M. Maillardoz ; envoyé suisse près de S. M. I., pour obtenir son intervention.

En attendant, ces trois malheureux sont ici sous la surveillance de la Police jusqu'à la réponse du Ministre.

Nous avons l'honneur d'être, etc.

Marseille, 19 vendémiaire an 13.

CASSAT et C^e. »

« Monsieur le Président,

Par notre lettre du 19 vendémiaire passé, nous eûmes l'honneur de vous annoncer l'heureuse arrivée ici du nommé Emery, et la nécessité où il était d'attendre la réponse du ministre pour le visa de son passeport. Dès lors cette réponse est arrivée et le 22 vendémiaire il a continué sa route avec ses deux compagnons d'infortune.

Nous avons l'honneur de vous remettre ci-joint la note détaillée de nos débours s'élevant à L. 3621.75 de Suisse, etc., etc.

Salut et respect.

CASSAT et C^e

Marseille, le 6 brumaire an 13. »

Nous empruntons au *Bulletin de la Société médicale de la Suisse romande* la pièce de vers qu'on va lire, et dans laquelle l'auteur a fait entrer avec beaucoup d'esprit les expressions les plus usitées de l'argot genevois, en matière de médecine :

Avis d'un vieux praticien genevois à son jeune confrère.

— Vous voulez, dites-vous, pratiquer à Genève,
Mais savez-vous, mon cher, ce qu'il faut y savoir ?
Vous fûtes, à Paris, un excellent élève,
Travailleur assidu, de vos maîtres l'espoir ;
Vous avez fréquenté les cours, l'amphithéâtre,
Les hôpitaux surtout ; on ne vous voyait pas
Courir les bals, le jeu, les cafés, le théâtre.
Votre savoir, mûri par un long internat,
Reçut le complément de science étrangère
Que purent vous donner Berlin et l'Angleterre.
Vous savez l'allemand, l'italien, l'anglais ;
Même vous connaissez cette nomenclature
Qu'un orgueilleux auteur, ennemi du français,
En torturant le grec, a su rendre si dure :
Mais vous ne savez pas parler le genevois.
Comment comprendrez-vous ce mélange barbare
De français, de latin, de grec et de patois,
Du langage savant dérivé si bizarre.

Le bon sens, il est vrai, parfois vous guidera ;
Vous n'hésitez pas quand une bonne femme
Viendra vous demander du *sirop magistra*,
De l'*huile de Rucin*¹, ou bien un *cataplasme*.
Vous comprendrez encor *charpi*, *digestion*,
Valérienne, *érens*², *melize*, *sinapisse*,
Purge, *saigne*, *opiatre*, *arteuils*, *ostruccion*³,
Elixir et *polmons*, *alphes*⁴ et *rhumatisme*,
Mais qui vous traduira *dairde*, *orbet*, *gachillon*⁵,
Cassin, *érinière*, *ourles* et *bourillon*⁶ ?
Pourrez-vous deviner que l'emplâtre oxycroce
A pris en genevois le nom de *cire crose* ?

Ecoutez ce récit ; il s'agit d'un enfant
Petit, maigre, chétif et dont l'aspect attriste :
— Monsieur, c'est mon garçon qui s'en va *crevotant*,
Il a toujours été *femmelin*, *maladiste*,
Son sommeil est mauvais à cause du *malet*,
Il a beaucoup d'humeurs, du *cra*⁷ tout plein la tête ;
J'ai bien peur que *ça soye* une croûte de lait.
Il est *gringe* et pâlot ; dans son lit il s'entête
A rester d'*à bouchon*⁸, ou bien, s'il veut marcher
Il est tout *breilanchant* et s'en va de *bisingue*⁹.
Le moindre courant d'air suffit pour l'enroucher¹⁰,
Ensorte que toujours il faut qu'on le *potingue*.
Il est tout *achati*¹¹, son sang est *venimeux*,
C'est toujours des *mals blancs*, des *dairdes*, des *bouchères*¹²
Des *flemmes* dans le cou, de la *piquairne*¹³ aux yeux.
Tant qu'à ses dents, il vient de mettre les dernières,
Mais il faudrait déjà toutes les arracher.
Depuis l'hiver passé, il *rancote* et *toussaille*¹⁴,
Enfin le pauvre enfant, hier, pour s'achever,
En tombant de son lit s'est *déboité la grille*¹⁵.
J'en ai bien soin, pourtant, et je lui donne à boire
Des tisanes, du vin, — pas de lait, c'est *bileux* !
J'ai posé sur sa *nique* un grand *évicatoire*¹⁶
Et l'ai *médeciné*¹⁷ que c'en est ruineux.

Une autre vous dira : — Monsieur, je vous en prie,
Venez voir mon mari, je crois qu'il va mourir ;
Il est tout *oppilé* et le *cœur lui varie*¹⁸,
La nuit il *ronchemèle* et ne fait que *toussir*¹⁹,

¹ Ricin. — ² Reins, mélisse. — ³ Opiat, orteils, obstruction. —
⁴ Aphthes. — ⁵ Dartre, orgelet, diachytum. — ⁶ Ecchymose,
lombago, oreillons, nombril. — ⁷ Pellicules. — ⁸ Couché sur le
ventre. — ⁹ De travers. — ¹⁰ Enrouer. — ¹¹ Accablé. — ¹² Herpès
labialis. — ¹³ Croûtes ciliaires. — ¹⁴ Accès de ronchus trachéal.
— ¹⁵ Luxé la cheville. — ¹⁶ Nuque, vésicatoire. — ¹⁷ Purgé.
— ¹⁸ Constipé, avoir des nausées ? ou plutôt des défaillances. —
¹⁹ Ronchus trachéal.

La bile sur ses nerfs est toute répandue (sic).
Et dès qu'il a mangé, il faut qu'il *contribue*¹,
Il est *enfle* partout, il ne peut *pancher l'eau*
Que quand il boit des *grus* avec un *jair de veau*²,
Il *s'ennosse*³ sans cesse et tout ce qu'il avale
Gargote dans son cou ; depuis deux ou trois jours,
Il est *enveloppé*⁴ et sommeille toujours.
Tout son mal est venu d'un *rhumatisme mâle*.

Le malade souvent dit son opinion
Sur le mal qu'il ressent et sur sa cause occulte.
Ecoutez ce discours plein de prétention :
— C'est moi, Docteur, qui viens chercher une *consulte*
A votre *bon secours*. Tout mon *tempérament* (sic)
Est vétilleux, pensif, bileux et sanguinaire (sic),
Je sue et puis j'ai froid dans le même moment :
J'en suis sûre, Docteur, j'ai le *ver salulaire*.
Pour un rien j'ai le sang en *ébollution*,
La nuit je ne dors pas, je tousse *sans arrête*.
On m'a déjà donné certaine *portion*
Que c'était soi-disant pour me *purger la tête* (sic),
On croyait que c'était un vieux *dépôt de lait* (sic),
Parce que tous les soirs j'avais la *nervegie*⁵,
Mais Monsieur le Docteur voit bien qu'on se trompait
Et qu'on n'a pas du tout *counu la maladie* (sic).

Vous êtes étourdi de ce vocabulaire !
Mais ce n'est rien encore, il faut, mon cher confrère,
Que vous connaissiez certaine expression
Dont le sens élastique à tout paraît s'étendre :
Quand un malade a dit : — C'est l'*enflammation* —
Il croit avoir tout dit, c'est à vous de comprendre.
Ne lui demandez pas, par là, ce qu'il entend,
Sa confiance en vous s'affaiblirait d'autant.
— C'est une *irruption*, ou bien un *feu de ventre*⁶,
Ce sont des *boyaux cuils* — c'est une *cuisson entre*
Le ventre et l'estomac. — Ici c'est une *atoux*,
Là c'est un ventre *gonfle*. — Un homme prendra peine
A vous développer comment sa *gargataine*⁷
Chaque fois qu'il a bu lui descend dans le cou.
— Sa femme vous dira, qu'ayant *ses maladies*,
Ses pauvres *estomacs* se sont tout aplatis !

Si, plus tard, le succès, couronnant vos efforts,
De nos riches salons, vous ouvre les abords,
Les mots auront changé, mais non pas les idées ;
Vous les reconnaîtrez, quoique mieux exprimées.

Dr ***

A DOUARNENEZ

par Armand DUBARRY.

I

A une époque où les miracles, les enchantements, les korigans, les teuz, les sorciers étaient aussi nombreux en Bretagne que les menhirs et les dolmens, vivait à Douarnenez un gars de vingt ans nommé Stevan, qui adorait une jolie *penneréz* du village de Kellas, appelée Tinah.

Tinah était la fille d'un riche fermier, Stevan le fils d'un riche poissonnier ; mais Tinah avait encore son père, Antoine Gorou ; Stevan était orphelin.

Fiancés l'un à l'autre, tous deux se fréquentaient comme jeunes gens destinés à être prochainement mari et femme, quoiqu'un événement imprévu fût venu récemment mettre des bâtons dans les roues de leur mariage.

Dès commencement de l'année, au moment où le vent soufflait en tempête sur les côtes finistériennes, le bâtiment du vieux Mao, le père de Stevan, s'était perdu sur les roches de

¹ Vomir. — ² Jarret de veau. — ³ S'engouer. — ⁴ Comateux. —
⁵ Névralgie. — ⁶ Eruption, flux de ventre. — ⁷ Pharynx ou luette.